



PROGRAMME DE FORMATION Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) ACTEUR PRAP

2S avec approche ALM

PRÉREQUIS : Titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP 2S avec approche ALM.

OBJECTIFS : Mettre à jour ses compétences d'Acteur PRAP 2S afin de conserver sa certification et redynamiser la démarche de prévention de sa structure.

DURÉE : 14 heures en présentiel dont 7 heures consacrées à l'ALM

PUBLIC : Acteurs PRAP 2S.

NOMBRE DE PARTICIPANTS : De 1 à 10 stagiaires.

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS : Dès lors que toutes les démarches administratives ont été réalisées et validées par le client.

FORMATEUR : Formateur PRAP 2S certifié par un organisme de formation habilité par l'INRS (Institut National de Recherche et de Sécurité).

ÉVALUATION Renouvellement du certificat d'Acteur PRAP 2S à l'issue de la formation, sous réserve de réussite aux épreuves certificatives. Délivrance d'une attestation de fin de formation et d'un certificat de réalisation. Évaluation à chaud et à froid. Certificat valable pendant 2 ans.

METHODES PÉDAGOGIQUES : La formation "MAC Acteur PRAP 2S" permet de réactiver les compétences des salariés formés Acteur PRAP 2S et de redynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques et de se mettre à jour sur les méthodes et outils d'analyse de situations de travail ainsi que sur l'accompagnement de la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi. Recueil des attentes préformation. Pédagogie ludique et applicative, expérimentations pratiques et jeux de rôles. Applications concrètes et retours d'expérience. 70% pratique 30% théorique.

VALIDATION : Acteur PRAP. Le recyclage Acteur PRAP 2S est obligatoire tous les 24 mois pour que le certificat reste valide. Un certificat de réalisation, ainsi qu'une attestation de fin de formation vous seront également remis à l'issue de la formation.



PROGRAMME DE FORMATION Maintien et Actualisation des Compétences (MAC) ACTEUR PRAP

2S avec approche ALM

COMPÉTENCES VISÉES • Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement. • Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues. • Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention. • Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi.

LE PROGRAMME DE LA FORMATION

1. Se situer en tant qu'acteur de prévention des risques liés à l'activité physique dans son établissement • Retours d'expériences pour faire le point sur les avancées individuelles et collectives. • Repérer dans son métier les situations susceptibles de nuire à sa santé en utilisant le schéma du mécanisme d'apparition du dommage.
2. Observer et analyser sa situation de travail en s'appuyant sur le fonctionnement du corps humain afin d'identifier les différentes atteintes à la santé susceptibles d'être encourues • Perfectionner ses techniques de prise de hauteur pour observer son travail. • Revoir les limites du corps humain. • Poursuivre le repérage des facteurs de chutes, d'accidents de mobilisation et de TMS. • Partager ses repérages de situations de travail à risque. • Partager ses analyses de contraintes physiques, mentales et émotionnelles. • Revoir les outils de recherche d'améliorations préventives, physiques, mentales et émotionnelles.
3. Participer à la maîtrise du risque dans son établissement et à sa prévention • Proposer des améliorations de sa situation de travail. • Faire remonter l'information aux personnes concernées. • Revoir les principes de prévention et les principes de protection.
4. Accompagner la mobilité de la personne aidée en prenant soin de l'autre et de soi • Revoir les différents déplacements naturels. • Analyser la situation d'accompagnement à l'aide du schéma décisionnel. • Revoir les différentes aides techniques et leur utilisation au regard des situations d'accompagnement